

EXTRAIT

du procès-verbal du Conseil Communal de La Sarraz
Séance du 28 avril 2016

Présidence : Jacques Daniélou, président

LE CONSEIL COMMUNAL DE LA SARRAZ

- vu le préavis no 2/2016 relatif à une demande de crédit de fr. 107'000.- pour la mise en séparatif d'un tronçon de collecteurs Eaux claires et Eaux usées en bordure du chemin du Record
- ouï le rapport de la commission chargée d'étudier cette affaire,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

DECIDE

- d'approuver le projet présenté par la Municipalité selon le présent préavis
- de lui accorder un crédit de fr. 107'000.- à cet effet,
- de prélever cette somme sur les fonds propres et disponibilités financières de la Commune, avec un amortissement de fr 3'500.-/an sur 30 ans

Ainsi délibéré en séance du 28 avril 2016

Le Président :
Jacques Daniélou

la secrétaire :
Isabelle Chevalier

Extrait conforme, l'atteste, la secrétaire